

PRÉAVIS DU COMITÉ DE DIRECTION N°54 – 2015

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU DISTRICT DE NYON

Contribution de CHF 83'000.- pour la participation 2015 aux études du Projet d'agglomération du Grand Genève

Responsables : Gérald Cretegny, Jean-Noël Goël, Daniel Rossellat

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Le présent préavis concerne le financement régional du Grand Genève, agglomération franco-valdo-genevoise, pour l'année 2015. Chaque année, les partenaires vaudois, Régionyon et le Canton de Vaud, participent au budget d'ensemble du Grand Genève pour les études.

La contribution 2015 pour le fonctionnement du CLCT (qui est habituellement requise en même temps que les études) n'est pas requise cette année (celle de 2014 n'a pas été entièrement dépensée), cette question sera toutefois abordée lors de la prochaine assemblée du 22 mai (l'assemblée de janvier 2015 ne réunissant pas tous les membres, le vote formel du budget du GLCT n'a pu être opérée).

2. Une participation à l'agglomération du Grand Genève qui porte ses fruits

L'année 2015 est marquée par la signature de l'accord sur les prestations entérinant le cofinancement fédéral à hauteur de 35 millions pour les neufs mesures du district de Nyon (calendrier 2015-2018). Toutes les communes concernées par les mesures ont signé le protocole additionnel qui les engage à œuvrer à la concrétisation de ces projets. Il sera annexé à l'accord sur les prestations ratifié par les Cantons de Vaud et de Genève et la Confédération.

Les perspectives de soutiens fédéraux se précisent. En effet, la consultation fédérale en cours sur le fonds FORTA (Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération) permettra, si le projet de loi aboutit, d'envisager de pérenniser le fonds d'infrastructure d'agglomération, puisque cette dimension est intégrée au fond FORTA.

3. Le budget 2015

Pour l'année 2015 deux axes d'orientation budgétaire :

- compléter le schéma d'agglomération sur des aspects lacunaires ou demandant des évolutions dans les domaines de l'urbanisation/environnement/mobilité.

Ce budget et le programme d'études ont été approuvés par les partenaires lors de l'assemblée du GLCT du 19 janvier 2015 (contrairement au budget GLCT qui requiert la double majorité voix et membres). Les partenaires procèdent ensuite à leurs démarches spécifiques de mise à disposition des fonds selon leurs modalités propres.

Cet axe de travail fait l'objet du présent préavis.

- Adapter le schéma d'agglomération aux exigences de la nouvelle LAT (phasage des développements) à l'intégration du projet de traversée du lac, aux difficultés de mise en œuvre (phasage mise en œuvre infrastructures), etc.

Ce travail de fond permettra si les partenaires sont d'accord d'éventuellement déposer un projet d'agglomération de 3^{ème} génération, car cette démarche est une opportunité pour accéder à des cofinancements pour le futur.

Le projet du Grand Genève de 3^{ème} génération (PA3) doit être remis en décembre 2016, pour une libération d'éventuels cofinancements pour des mesures devant se réaliser en 2019-2023. Des discussions nourries se sont tenues entre l'automne 2014 et le début 2015 pour aboutir à un accord des partenaires d'engager les démarches techniques de mise à jour du projet d'agglomération, en concomitance avec un travail politique de réengagement autour d'objectifs. En effet l'année écoulée a été délicate pour le Grand Genève et une confirmation de la vision commune est importante pour poursuivre le travail en transfrontalier.

Un mandat de coordination générale devra être donné, il chapeautera les mandats sectoriels énoncés à la rubrique précédente. Pour l'année 2015 ce mandat sera pris sur le budget GLCT non dépensé de 2014 (pas de levée de fonds supplémentaires), ou avancé par le Canton de Genève.

4. Les études 2015

Le programme d'étude comprend des compléments relatifs aux lacunes relevées par l'évaluation des services fédéraux, comme la sécurité du trafic et les installations à forte fréquentations, la mise à jour des études prospectives démographiques, la finalisation de démarches déjà engagées et demandées par les partenaires, la mise en commun de problématiques au niveau transfrontalier, notamment pour l'environnement.

	CHF TTC	FRANCE 36% CHF	VAUD 13% CHF	GENEVE 51% CHF
URBANISATION Prise en compte des dynamiques spécifiques des espaces ruraux (40'000) Coordination stratégies des installations à forte fréquentation (35'000) Mise à jour scénarios de développement (habitants/emplois) (35'000) Analyse production de logement (30000)	140'000	40'000	35'000	65'000
MOBILITE Etude sécurité du trafic (60'000) Développement ferroviaire, gares interfaces en milieu périurbain (40'000) Soutenir les services innovants en mobilité (50'000)	150'000	50'000	40'000	60'000
ENVIRONNEMENT I Finalisation étude climat (18'750) Constitution communauté de l'énergie (18'750) Etudes Déchets, déblais, eaux pluviales état des lieux (70'000) Modèle d'analyse de la qualité de l'air (24'500) Méthode espace cours d'eau (12'000)	144'000	61'250		82'750
ENVIRONNEMENT II Finalisation études corridors (45'000) Bilan espèces exotiques envahissantes (25'000) Suivi consommation du sol (20'000) Actualiser chez mon fermier (10'000) et dév. du projet agricole (85'000)	185'000	65'000	10'000	110'000
PACAS Vérification des mesures, coordination, nouvelles mesures (50'000 pour Genève-Rolle)	475'000	130'000	50'000	295'000
MONITORING Consolider geoaggllo et outils informatiques (105'000) Produire le chiffre du mois (15'000)	120'000			120'000
COMMUNICATION Mise à jour site internet (31'500) Travaux impression, stratégie graphique (71'500) Plan media relation presse (43'750) Emission transfrontalière (56'250)	203'000	173'000	30'000	
	1'417'000	519'250	165'000	732'750

Le budget incombant aux partenaires vaudois est assumé à 50% par la Région et 50% par les différents services du canton (SDT/DGMR/SPECO).

Pour l'année 2015, le budget régional s'élève ainsi à : 82'500, arrondi à 83'000 CHF TTC.

Récapitulatif des années précédentes (le budget fluctue en fonction des besoins répertoriés annuellement) :

2008-2010	218'000 Conseil régional
2011	100'000
2012	115'000
2013	42'875 (études et GLCT)
2014	95'625 (études et GLCT)
2015	83'000 (études)

5. Conclusion

La poursuite de la dynamique insufflée aux territoires organisés au sein du projet d'agglomération est importante à plus d'un titre, elle génère des retombées financières mais aussi et surtout une planification plus cohérente des thématiques destinées à améliorer le cadre de vie de ce bassin de population au destin très imbriqué.

Compte tenu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal du district de Nyon

- vu le préavis du comité de direction N°54-2015 relatif à une demande de crédit de CHF 83'000.-
- ouï le rapport de la commission ad'hoc,
- ouï le rapport de la commission gestion & finances,
- attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour,
- décide d'accorder le crédit de CHF 83'000.- en faveur du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois,
d'imputer le montant total de CHF 83'000.- sur le compte d'investissement, ce montant sera amorti en 5 années.

Ainsi délibéré par le Comité de direction dans sa séance du 30 avril 2015, pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal du district de Nyon.

AU NOM DU COMITÉ DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire

Gérald Cretegny

Patrick Freudiger